

Déclaration Statutaire

Je, Cliquez ici pour entrer du texte.

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Mes enfants étais en famille d'accueil blanc, quand j'ai commencer les démarches pour reprendre mes enfants, les service sociaux de [REDACTED] s'opposait car j'étais une mère indigne selon eux, mais en [REDACTED] j'ai gagner ma cause briser le jugement a majorité grace a des prises de notes, tout ce qui etais pertinent, quand nous avons commencer les sorties superviser mes enfants étais sous la tutel de la famille d'accueil et des services sociaux, mes droits d'accès étais tres limité, durant le placement les services sociaux utilisait un nuémero de bande inexistant a invalide car javais transferer de numéro de bande lors de mon union dans une communauté atikamekw, et des leurs naissances il etais pas sur la liste de [REDACTED] comme eux lont fait croire, mes 2 enfants avais leur numéro a [REDACTED] depuis leurs naissance, malgré cela en nont pas tenu compte et la famille d'accueil utilisait le numéro de bande invalide depuis quil ont intégrer la famille, pour l'achat de vehicule et autres ou pouvais utiliser mon ancien numéro de bande, les service sociaux nont pas tenu compte de mes droits et ceux de mes enfants en tant que Autochtone, des plaintes étais deposer contre moi la mere mais que jamais jaurais cru voir cela, c'est du pere et de ma cousine, bref lorsque que jai pris les 1e contact avec mes enfants les vetements etais délabrer mon fils avais des ongles incarné que la famille ne savais pas, ma fille ne savais pas utiliser des tampons et protege dessous, étais vraiment a pars leurs entourage n'avais que peux de vetement hygiene probleme acnés leur fierté a été chambouler face a leur amies, ma fille a subit un attouchement quand il lont mise dans une famille d'accueil autre que celle si, ont na jamais entendu parler, lors d'une autre famille ont été séquestrer sans pouvoir vivre comme a les enfants de leurs ages. leurs dignité a été bousculer par dessus bousculer, les service sociaux accepte les plaintes de personne en état d'ébriéter surtout ceux qui font parti de la liste favoritisme, meme encore aujourd'hui ne mont pas tout dit sur leurs vecu et les sévismes quil ont subit. ont été tellement mise a part qua 19 ans ne connaissait pas encore toute leurs famille, l'argent de poche etais pas possible pour eux des magasinages de vetements de leurs age etais impossible la douleurs on connu sa dendurer leurs mal, seule le contact du pere etais autoriser alors quil buvais quand il avais ces sorties leurs donnais de l'argent et le reprenais le dimanche car avais trop depenser, buvais et conduisait avec eux et les plaintes contre moi étais pris en compte, ma fille a voulu expliquer son abus lont pas crue car cetais pas assez clair mais ont accepter la version du pere meme si l'alcool etais présente et drogue lors des sorties meme les plaintes contre moi sa conjointe a cette périodes mais je vivais de la violence conjuguale je savais pas ,ce quil fesais contre moi par colere et jalousie avce les service sociaux et ma cousine, la famille d'accueil allais chercher des permis de chasses avec mon numéro de bande invalide est cest ler service sociaux quil lavais attribuet a la Famille d'accueil, quand jai briser le jugement en [REDACTED] la famille d'accueil a tout vendu Auto, VTT, 4x4 les service sociaux devais de l'argent a mes enfants car la famille d'accueil ne fesais pas signer les reçues les enfants quand il allais au magasin car les enfants ne savais pas que cetais leurs argent alors elle pouvais depenser a sa guise vue que sa paroles etais tres tres valable face au intervenants ma fille a recue un basique montant et mon fils rien, car ignorais leurs montant admissible ou attribuer, ont perdu leurs langue du au placement

en famille blanc est qui etais meme pas dans leur Communauté sans respecter la provenance et ou ils etais inscrit ont passer par dessus sans en tenir compte, ont subit la perte de leurs cultures la tradition les liens familiale. Ma fille est prette a partager et mon fils aussi, lors de nos sorti sans supervision fallais quont ce trouve un endroit ou rester les fin de semaine, car fallais que je reste dans le village de [REDACTED] on habitais dans une auberge a nos frais et les deplacement pour aller au fin de semaine de pres de [REDACTED] aller retour et dormir dans une auberge est cetais autoriser quont dorme n'importe ou. Cest une terrible épreuve que nous avons traverser maintenant nous vivont ensemble ma fille mon fils et moi, le père nest plus avec nous depuis [REDACTED] lo rsque jai trouver ces divulgations dans le dossier intégrals.

Car cela fera parti de leur guérison